Zeitschrift: Revue économique Suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 78 (1998)

Heft: 1: La Suisse 4e investisseur en France : implantations emplois secteurs

d'activités

Artikel: Chambres de commerce et d'industrie : des interlocuteurs privilégiés...

de qualité

Autor: Croze, Gilbert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889376

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chambres de Commerce et d'Industrie

Des interlocuteurs privilégie qualité

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS (CCIP) S'EST EFFORCÉE DE LONGUE DATE DE PROMOUVOIR LA QUALITÉ DANS TOUS LES DOMAINES DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE: QUALITÉ DU TRAVAIL BIEN FAIT, QUALITÉ DES PRODUITS, DES MOYENS D'AMÉNAGEMENT, DE LA FORMATION ET DE L'APPUI AUX ENTREPRISES.

a CCIP a multiplié à l'intention de ses ressortissants. les réunions et séminaires d'information sur les enjeux de la qualité. Seule ou en partenariat, elle a créé des Clubs Qualité permettant l'échange d'expériences entre les chefs d'entreprise. Par sa Direction des Ressources Centrales d'Appui, elle a créé un pôle d'expertise, de conception et diffusion d'outils qualité, tels l'outil pédagogique Qualitix.

A ces actions d'informations et d'échanges, s'ajoute l'appui personnalisé donné aux chefs d'entreprise par les conseillers de ses quatre délégations territoriales.

Par ailleurs, la CCIP a instruit et géré depuis 1987 plus de 800 dossiers F.R.A.C. (voir encadré). Ces dossiers concernent des diagnostics Qualité, la mise en place de systèmes qualité ou des démarches de progrès. En 1997, a été lancé le FRAC Qualité, organisation qui permet aux entreprises de bénéficier d'une subvention pour le financement de journées de conseil permettant non seulement de mettre en place le système qualité, mais aussi d'améliorer l'organisation de l'entreprise pour mieux répondre aux exigences Qualité.

La qualité est également présente dans le programme KONVER*. Ce programme d'initiative communautaire vise à accélérer la diversification des activités économiques dans les bassins d'emplois fortement tributaires du secteur de la Défense. Le plan d'action des Chambres de Commerce et d'Industrie d'Ile-de-France prévoit d'aider les entreprises de ces bassins (Ile-de-France Nord et partie de l'Essone) à acquérir la certification ISO 9000 lorsqu'elles ne disposent que d'agréments spécialisés aéronautique ou militaire. De plus, cette action permet, le cas échéant, d'aider les entreprises à réaliser un préaudit de mise à niveau avant la certification.

Dans le domaine de la formation, la qualité fait partie intégrante de l'enseignement dispensé dans les 32 écoles de la Chambre. Ainsi, l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris (ESCP) est depuis dix ans fortement engagée dans la promotion du management de la qualité. Par son mastère spécialisé, développé conjointement avec l'Ecole Centrale de Paris et l'Ecole Spéciale des Travaux Publics, elle forme des spécialistes de haut niveau dans ce domaine. L'ESCP a développé par ailleurs des relations privilégiées avec plusieurs universités européennes dans ce domaine en matière de recherche et d'enseignement.

* Voir le n° 1/97 de la Revue économique Suisse en France, page 12 (NDRL)





e F.R.A.C. (Fonds Régional d'Aide au Conseil) a pour but d'inciter les PME/PMI de moins de 250 personnes à recourir à des consultants extérieurs pour adapter leur organisation et leurs salariés à une démarche qualité. L'intervention du consultant doit correspondre aux besoins prioritaires de l'entreprise et à ses moyens s'inscrivant dans une stratégie d'adaptation aux marchés. La prise en charge publique pourra atteindre 70 % d'une assiette subventionnable de 90.000 FRF HT établie en référence au cahier des charges-type remis à l'entreprise. L'intervention du consultant extérieur peut se faire en cinq phases :

- 1. Diagnostic. Il s'agit d'évaluer le système qualité existant dans l'entreprise par rapport à l'objectif qualité de l'entreprise (ISO 9000, Qualibat, etc.).
- 2. Etude organisationnelle. Cette étape a pour objet de mettre en place l'organisation de la démarche qualité de l'entreprise.
- 3. Aide à la conception et à la réalisation du système qualité. Il s'agit d'aider l'animateur qualité et les responsables de l'entreprise à l'élaboration de la documentation qualité et de sa gestion (Manuel qualité, méthodologie et rédaction des procédures).
- 4. Aide à la mise en œuvre du système qualité. Elle permet à l'entreprise de tester et de corriger le système qualité.
- 5. Audit préalable à la certification. Il permet une « répétition générale » et une revue du système qualité avant la certification.

Chacune de ces phases comporte un décompte de jours « action externe » et « action interne ». L'assiette subventionnable est de FRF 5.000 par jour d'action externe et de FRF 1.800 par jour d'action

Pour en savoir plus : CCIP, Direction des Ressources d'Appui, 2, rue de Viarmes, 75040 Paris cedex 01. Tél. 01 45 08 36 00.